



**PROCHAIN BISTRO'OSIER : SAMEDI 6 AVRIL DE 10H30 À 12H**  
**UNE APPLI POUR RESTER CONNECTÉ-E AU VILLAGE**

Venez pousser la porte de la mairie, pour se rencontrer, échanger, papoter...  
Un peu comme au bistrot ! Thé, café et petites douceurs à grignoter seront au rendez-vous.

Et si un panneau d'information se glissait dans votre poche ? C'est le pari de l'application Panneau Pocket, outil proposé par notre fournisseur de logiciels pour compléter notre communication.

Après le bulletin municipal et le site internet, voici donc un moyen complémentaire de savoir ce qui se passe autour de nous. Rappels d'événements, infos pratiques, urgences, nous publierons une à deux fois par semaine les infos les plus utiles, en faisant toutefois attention à ne pas vous submerger de notifications !

RDV pour le lancement officiel de l'utilisation de l'application **le 6 avril, lors du prochain Bistr'Osier**, en mairie, à partir de 10h30. D'ici là, n'hésitez pas à télécharger l'application sur votre smartphone et à la tester en vous abonnant à la page de notre commune, et des communes alentours !

Si besoin, nous pourrions aussi vous accompagner pour le faire en direct.

Nous ferons également le point sur le nouveau site internet, suite à la 1<sup>ère</sup> réunion du 12 mars dernier.

**Le Bistr'Osier c'est gratuit, à partir de 10h30 et jusqu'à 12h.**



**LE LUDOTOUR SERA AU VILLAGE LE 5 AVRIL DE 16H À 22H**

Le Ludotour s'arrêtera au village, à l'Espace Bon Rencontre, dans la salle « cheminée ».

Le Ludotour, c'est le service itinérant des ludothèques, dans les communes du territoire, pour jouer, avec toutes les générations.

C'est gratuit, et les ludothécaires passionnées sont là pour nous accueillir, nous guider dans nos choix, nous faire découvrir de nouveaux jeux !

Venez et laissez-vous prendre aux jeux c'est passionnant, quel que soit votre âge, il y a en aura pour tous les goûts, le **vendredi 5 avril de 16h30 à 22h.**

**Bulletin municipal de la Mairie de Notre Dame de l'Osier**

**Secrétariat de Mairie** : tél. : 04.76.36.61.77

Horaires d'ouverture : Lundi : 8h à 13h

Jeudi : 8h à 13h

Mardi : 8h à 13h    Mercredi : 8h à 12h et 14h à 17h

Samedi : 10h30 à 12h (permanence des élus)

**Courriel**: [ndomairie@wanadoo.fr](mailto:ndomairie@wanadoo.fr)

**Site Internet** : [notredamedelosier.sud-gresivaudan.org](http://notredamedelosier.sud-gresivaudan.org)

**POUR VOUS INFORMER SUR LA FIBRE : STAND ORANGE  
DEVANT LA MAIRIE LES 9 ET 12 AVRIL,  
DE 10H30 À 12H30 ET DE 14H À 18H**

Nous avons été contactés par l'Entreprise Orange dans le cadre de l'arrêt programmé du réseau cuivre et de son remplacement par la Fibre afin de proposer un stand au sein du village.

Voici les objectifs annoncés de ce stand :

- **Informers les habitants** : pourquoi le réseau cuivre est-il remplacé par la Fibre ? Quels sont les avantages pour ma famille ou mon entreprise ?
- **Répondre aux interrogations** : installation, travaux de raccordement, délais d'intervention etc...
- **Les accompagner dans le choix d'une offre adaptée**, y compris la proposition d'une offre sociale pour les foyers à revenus modestes
- **Leur permettre de souscrire sur place** à une offre Fibre pour passer rapidement de l'ADSL à la Fibre. Proposer une installation complète par un technicien : Livebox + les différents équipements du Foyer

## Stand Fibre Orange

Vous vous posez des questions sur la Fibre pour votre domicile ou votre entreprise ?

RDV sur notre stand :



### À Notre-Dame-de- l'Osier

**Mardi 09/04/2024**  
**Vendredi 12/04/2024**  
Parvis de la Mairie  
10h30-12h30 et 14h-18h

La Fibre, accessible en France métropolitaine sous réserve d'éligibilité et d'accréditation du fournisseur de services.  
Orange SA au capital de 10 940 225 850€ | 10, rue Châteauneuf - 75015 Paris | 392 128 969000-Info



*Il s'agit d'une démarche à l'initiative de l'entreprise Orange. Nous faisons le choix de relayer cette information, et de favoriser l'installation du stand, ce qui n'engage en rien la mairie de Notre dame de l'Osier.  
Pensez à vous renseigner auprès des différents fournisseurs d'accès internet disponibles.*

**OPÉRATION JOBS D'ÉTÉ :**  
**MARDI 16 AVRIL DE 13H30 À 16H30**

La Mission Locale Jeunes Saint-Marcellin Vercors Isère et le Service Info Jeunes de Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté accompagnent les ados et jeunes adultes dans leur recherche d'emplois saisonniers et organisent une après-midi spéciale jobs d'été pendant les vacances de printemps :

**Mardi 16 avril 2024 de 13h30 à 16h30 :**

A la Maison de l'intercommunalité / Accès B 1er étage / 9 rue du Colombier à Saint-Marcellin

**Au programme :**

- Atelier CV et lettre de motivation
- Simulation d'entretien d'embauche
- Recherche en ligne
- Travailler avant 18 ans
- Travailler dans l'animation
- Tout savoir sur le BAFA
- Partir en saison
- Rencontres employeurs...

Maison de l'intercommunalité  
 Accès B - 1<sup>er</sup> étage  
 9 rue du colombier Saint-Marcellin

de 13h30 à 16h30

Mardi 16 avril

**JOBS**  
 d'été

2024

La Mission Locale et le Service Info Jeunes de Saint-Marcellin-Vercors-Isère t'accompagnent pour ta recherche d'emploi !

Atelier CV et lettre de motivation - Simulation d'entretien d'embauche  
 Recherche en ligne - travailler avant 18 ans - Travailler dans l'animation  
 BAFA - partir en saison - rencontre employeurs...

**RENSEIGNEMENTS :**  
 MISSION LOCALE // 04 76 38 83 42  
 SIJ // 06 30 06 14 76









**Renseignements :**

Mission Locale jeunes Saint-Marcellin Vercors Isère : 04 76 38 83 42

Service Info Jeunes : 06 30 06 14 76

**Contact :**

Mission Locale jeunes Saint-Marcellin Vercors Isère & Service Info Jeunes

**Téléphone :**

Mission Locale jeunes Saint-Marcellin Vercors Isère : 04 76 38 83 42 Service Info Jeunes : 06 30 06 14 76

## « EN ROUTE VERS LA SANTÉ » : DATES DE TOURNÉE DU DISPOSITIF MOBILE DE PRÉVENTION DE LA SANTÉ EN AVRIL 2024

Depuis septembre 2021 Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté a mis en place un service mobile de prévention de la santé, porté par la Maison intercommunale des Familles, qui se déplace à la rencontre des habitants de tout le territoire.

Ce dispositif d'accueil, d'écoute et d'information vise à faciliter l'accès aux droits et aux soins. Il s'adresse aux habitants du territoire âgés de 11 à 30 ans.

L'équipe présente lors des itinérances est composée d'une psychologue et d'une travailleuse sociale. Anonyme, confidentiel, gratuit, avec ou sans rendez-vous.

Retrouvez ci-dessous les permanences du mois d'avril:

-MONTAGNE> place du village/ mardi 2 avril 2024 de 14h30 à 16h30

-SAINT-QUENTIN-SUR-ISÈRE> stade/ mercredi 3 avril 2024 de 14h à 16h

-VINAY > champ de Mars / mardi 9 avril 2024 de 14h30 à 16h30 Accès aux droits sociaux (avec FranceServices)

-L'ALBENC> parking City Stade/mercredi 10 avril 2024 de 14h à 16h Emploi / insertion (avec la Mission locale)

-PRESLES> place de la mairie/ jeudi 18 avril 2024 de 9h30 à 11h30 Accueil Parents Enfants (avec Coccin'ou)

-VINAY> collège/ mardi 30 avril 2024 de 14h30 à 16h30

Contact et informations: l'équipe mobile au 07 64 56 23 58 ou la Maison intercommunale des familles au 04 56 33 30 20

### PERMANENCE DE LA MISSION LOCALE PROCHE DE CHEZ VOUS : MERCREDI 10 AVRIL SUR LE CITY STADE DE L'ALBENC

Dans le cadre des permanences « En route vers la santé », la Maison des Familles invite **la Mission Locale** : le **Mercredi 10 avril 2024 de 14h à 16h** sur le City stade de l'ALBENC

**Ouvert à tous** : jeunes, familles, élus et toute personne désireuse d'avoir des informations sur l'emploi, l'insertion, la santé etc.



VOUS SOUHAITEZ DES INFORMATIONS SUR  
**L'EMPLOI / L'INSERTION ?**

La Maison Intercommunale des Familles invite  
La Mission Locale Jeunes à échanger avec vous :

➤ **LE MARDI 10 AVRIL 2024 de 14H à 16H**  
A l'Albenc - City Stade

### OUVERTURE DE SAISON AU COUVENT DES CARMES



Contact et informations :  
l'équipe mobile / 07 64 56 23 58 ou  
la Maison intercommunale des familles  
04 56 33 30 20

MISSION LOCALE - JEUNES  
- EN ROUTE VERS LA SANTÉ

[www.saintmarcellin-vercors-isere.fr](http://www.saintmarcellin-vercors-isere.fr)

**Le Couvent entre dans ses beaux jours et rouvre ses portes à partir du samedi 13 avril 2024.**

Côté expo, le nouvel accrochage des oeuvres de Bob ten Hoop est éclatant de couleur. De nouvelles sculptures et une série de dessins sur le thème du cirque viennent enrichir la présentation de Tineke Bot.

Côté scène, place aux musiques acoustiques et aux artistes féminines ! Des Rendez-vous aux jardins aux Concerts 100 % acoustique, le printemps sera festif, gourmand, joyeux et contemplatif.

**Vendredi 12 avril**, le vernissage de l'exposition Bob ten Hoop à 18h30 lancera la nouvelle saison et réouverture du Couvent.

Toute la programmation printemps/été 2024 est à retrouver sur le site :

• [www.saint-marcellin-isere-vercors.fr](http://www.saint-marcellin-isere-vercors.fr) ► culture et sport ► couvent des carmes

Les horaires d'ouverture du Couvent des Carmes : **Du 13 avril au 8 juillet**

> Hors vacances scolaires • Jeudi et vendredi de 14h à 18h • Samedi et dimanche de 10h à 13h et de 14h à 18h

> Vacances scolaires • Du mercredi au dimanche de 10h à 13h et de 14h à 18h Fermé le 1er mai

## ZONES D'ACCÉLÉRATION DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Grâce à ses centrales hydroélectriques, ses parcs photovoltaïques au sol, ses forêts et toutes les installations collectives et individuelles, le territoire produit 47% de sa consommation totale d'énergie avec les énergies renouvelables.

Pour atteindre les objectifs fixés dans notre Plan Air Climat Energie Territorial (PCAET), nous devons réduire notre consommation d'énergie d'une part, et augmenter la production d'énergies renouvelables d'autre part.

Pour augmenter plus encore la part d'énergies renouvelables, [la loi n°2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables](#) prévoit que les communes puissent définir, après concertation des habitants, des « zones d'accélération » favorables à l'accueil de projets d'énergies renouvelables (ZAENR).

### QU'EST-CE QU'UNE ZONE D'ACCÉLÉRATION DES ENERGIES RENOUVELABLES (ZAENR) ?

Les ZAENR sont des secteurs géographiques identifiés pour leur potentiel.

Dans ces zones, les délais d'instruction des projets pourront être raccourcis mais ouvriront également droit à des dispositifs financiers préférentiels.

L'identification de ces zones n'exclut pas l'installation d'autres projets de production d'énergies renouvelables sur des secteurs qui n'auraient pas été identifiés ici.

Ces zones doivent notamment répondre aux principes suivants :

- Contribuer à la solidarité entre les territoires et à la sécurisation de l'approvisionnement,
- Prévenir et maîtriser les dangers et inconvénients résultant de l'implantation de ces installations de production d'énergies renouvelables,
- Tenir compte de la nécessaire diversification des énergies renouvelables en fonction des potentiels du territoire et de la puissance d'énergies renouvelables déjà installée.

Les énergies concernées :

- La production d'électricité par des panneaux solaires photovoltaïques sur toiture, en ombrière ou au sol, ou par des éoliennes.
- La production de chaleur : les réseaux de chaleurs, le bois énergie, la géothermie, le solaire thermique.
- La production de gaz par la méthanisation : aucun site n'a pour le moment été identifié pour l'installation d'un méthaniseur sur le territoire à ce jour.

### CONCERTATION AVEC LES HABITANTS

L'un des enjeux de la loi relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables, est d'associer les administrés à la définition de ces zones.

**Du 28 mars au 22 avril**, les communes de Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté organisent une consultation auprès de leurs habitants.

Pour prendre connaissance des zones d'accélération des énergies renouvelables identifiées sur chacune des communes, vous pouvez utiliser **l'outil de visualisation cartographique**, (accessible dès mardi 2/04 ou mercredi 3) **à partir du lien ci-dessous :**

<http://www.saintmarcellin-vercors-isere.fr/5928-zones-d-acceleration-des-energies-renouvelables.htm>

Ou bien sur le site de l'Interco : [saintmarcellin-isere-vercors-isere.fr](http://saintmarcellin-isere-vercors-isere.fr) accessible dans Cadre de vie, rubrique Environnement puis Zones d'Accélération des Energies Renouvelables.

Pour transmettre leurs interrogations ou éventuelles propositions, les habitants doivent utiliser [le formulaire "ZAENR : donnez votre avis"](#)

Une fois cette phase de concertation terminée, chaque commune prendra une délibération pour transmission à l'Etat.

Un comité sera ensuite chargé de vérifier si les zonages communaux permettent d'atteindre les objectifs régionaux de développement des énergies renouvelables.

**ARRÊTONS DE BRÛLER ! VALORISONS NOS DÉCHETS VERTS**



Le brûlage des déchets verts : c'est interdit !

**Les déchets verts, qu'est-ce que c'est ?**

Ce sont des résidus issus des tontes de pelouses, tailles de haies, feuilles mortes, résidus d'élagage d'arbres ou d'arbustes, ou issus du résidu du débroussaillage et du fauchage et d'autres végétaux provenant de vos jardins et espaces verts.

**Le cadre réglementaire**

**Le brûlage à l'air libre des végétaux est strictement interdit toute l'année.**

Chaque département dispose d'arrêtés préfectoraux qui réglementent le brûlage à l'air libre au regard des enjeux qualité de l'air et incendie propres au territoire concerné.

Des sanctions renforcées : les contrevenants s'exposent à une amende d'un montant pouvant atteindre jusqu'à 750€.

**Le brûlage, une pratique polluante**

La combustion à l'air libre de végétaux est une activité **fortement émettrice de polluants** dont certains cancérigènes et d'autres responsables du changement climatique. Elle contribue de manière significative à la dégradation de la qualité de l'air, responsable de 40 000 décès prématurés par an (Sources : Santé Publique France)

La pratique a donc des conséquences sanitaires graves notamment lors des épisodes de pollution atmosphérique où elle accroît significativement les pics de pollution.

Avec le changement climatique qui s'accélère, des étés caniculaires, la sécheresse qui s'accroît, le respect de l'interdiction du brûlage à l'air libre devient aussi une **préoccupation en matière de prévention des incendies.**

Enfin, la combustion des déchets verts émet des gaz à effet de serre, tel que le dioxyde de carbone, qui contribuent aussi au dérèglement climatique.

**Vos déchets verts sont des ressources !**

→choisissez des solutions adaptées à vos besoins et respectueuses de la qualité de l'air et de l'environnement

**Le compostage individuel ou collectif:**

Les déchets de jardin de petites tailles peuvent être mélangés aux déchets compostables (la majeure partie des

Déchets de cuisine et certains déchets ménagers non alimentaires) et fournir un engrais de bonne qualité ! Pas de place pour un composteur traditionnel ? Optez pour un lombricomposteur. Le lombricompostage est la transformation des déchets organiques en humus par l'action d'organismes tels que les vers de compost.

**Le broyage, le paillage et le mulshing**

Petits et gros branchages broyés, herbe de tontes séchée et feuilles mortes constituent un excellent paillis pour le jardin et le potager. Le paillage permet notamment de conserver l'humidité des sols et de réduire les arrosages.

Il limite également la pousse des mauvaises herbes et améliore la qualité des sols.

**La tonte mulshing consiste à laisser l'herbe finement coupée sur place et protège ainsi la pelouse de la sécheresse.**

**En dernier lieu, le dépôt en déchetterie :**

Déchetterie de Vinay : ZA des Levées :

Lundi : 9h – 12h et 13h30 – 18h/ Mardi : 13h30 – 18h / Mercredi : 9h – 12h et 13h30 – 18h

Jeudi : 13h30 – 18h / Vendredi : 9h – 12h et 13h30 – 18h / Samedi : 9h – 18h

Des risques avérés pour la santé humaine et une prise de conscience collective des citoyens

**L'entretien du jardin :**

Il génère en moyenne 160 kg de déchets verts par personne et par an en France.

Parmi eux, 830 000 tonnes de déchets verts sont encore malheureusement brûlés chaque année

(Source : ADEME)

**En matière d'émissions de particules fines**

**50 kg de végétaux brûlés à l'air libre (environ 5 sacs de 60 litres de déchets verts) = 23 000 km parcourus par une voiture essence et diesel récente en circulation urbaine.**

## LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE, L'AFFAIRE DE TOUS !

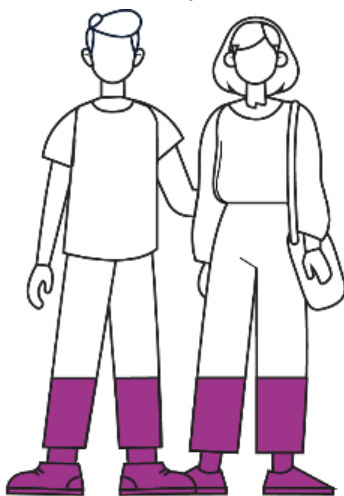
*La précarité énergétique est un sujet de préoccupation nationale depuis maintenant plus de 10 ans. Avec la crise sanitaire et énergétique des dernières années, de plus en plus de personnes sont touchées par ce fléau. Mais alors qu'est-ce que la précarité énergétique ? Comment lutter contre ? Focus sur ce phénomène qui atteint de plus en plus de monde.*

### Qu'est-ce que la précarité énergétique ?

La précarité énergétique se définit comme la difficulté, voire l'incapacité à pouvoir chauffer correctement son logement et ceci à un coût acceptable.

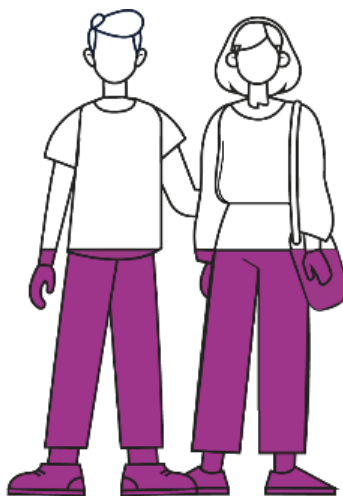
La loi du 10 juillet 2010, dite loi Grenelle 2, énonce, quant à elle, une définition légale de la précarité énergétique : « Est en situation de précarité énergétique [...] une personne qui éprouve dans son logement des difficultés particulières à disposer de la fourniture d'énergie nécessaire à la satisfaction de ses besoins élémentaires en raison de l'inadaptation de ses ressources ou de ses conditions d'habitat ».

En France, l'Observatoire National de la Précarité Énergétique réalise un tableau de bord, le dernier date de novembre 2023. Il s'appuie sur un certain nombre d'indicateurs pour suivre la précarité énergétique. Ce qui est peu connu, c'est que l'on peut subir la précarité énergétique autant en hiver avec le froid, qu'en été avec la chaleur.



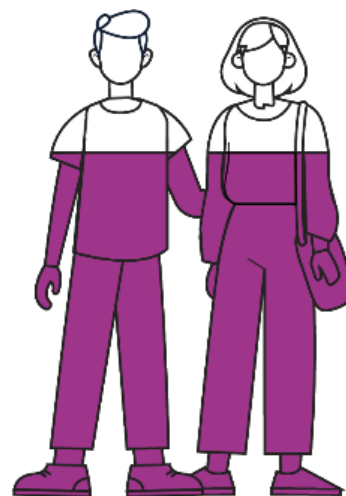
**26 %**

*des français déclarent avoir souffert du froid au cours de l'hiver 2022/2023 pendant au moins 24h.*



**55 %**

*des français déclarent avoir souffert de chaleur en été.*



**79 %**

*des français déclarent avoir restreint le chauffage chez eux pour ne pas avoir de factures trop élevées.*

*Source : Médiateur national de l'énergie, 2023*

### Des aides pour lutter contre les passoires énergétiques.

De nombreuses aides existent pour aider à rénover, changer son mode de chauffage, pour aider à payer les factures. Ses aides peuvent se trouver au niveau local, intercommunal ou même national. Mais il n'est pas toujours facile de s'y retrouver et de les connaître.

C'est pourquoi le site de l'Ademe (l'Agence de la transition écologique), répertorie l'ensemble des aides disponibles afin de vous aider à vous y retrouver.

Découvrez le site de l'Ademe : <https://agirpourlatransition.ademe.fr/particuliers/finances/aides-a-renovation>

Article rédigé par TE38 Territoire d'énergie Isère

**INVITATION : L'EHPAD DE NOTRE DAME DE L'OSIER INVITE LES AIDANTS ET LES AIDÉS À UN ATELIER « JE ME RESSOURCE »**

**Invitation à l'Atelier "Je me ressorce !"**

*Expérimentons des outils, des clés, des manières d'être pour vivre mieux*

Prendre soin de soi  
S'accorder une pause  
Se ressourcer  
Accepter ses limites, se respecter

**Ouvert à tous : Aidants familiaux, professionnels, séniors, personnes en recherche de mieux-être...**

**Vendredi 19 avril de 19h à 21h**  
à la Résidence Bon rencontre  
33, rue des Oblats à Notre-Dame-de-l'Osier

**Gratuit sur Inscription : 04 76 36 72 66**

FONDATION PARTAGE & VIE | Résidence Bon Rencontre | isère LE DÉPARTEMENT | avec le soutien de la CNSA dans le cadre de la Conférence des financeurs et de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées

Information : 06 33 48 33 12 ou [www.assoverslessentiel.fr](http://www.assoverslessentiel.fr)

**LE COIN DES ASSOS**

**ESPACE NATURE ISÈRE**

**CAMPAGNE AMPHIBIENS 2024**

La campagne Amphibiens sur Notre Dame de L'Osier a débuté le 11 février et se poursuit ! Pas loin de 30 bénévoles se relaient chaque matin pour comptabiliser les amphibiens. Ils ont déjà répertorié des tritons crêtés, des tritons palmés, et des crapauds communs

Cette année, suite aux travaux effectués sur la commune par le Département, les bénévoles n'ont plus besoin de faire traverser les amphibiens, qui utilisent pour cela les passages à petite faune construits sous la route.

Les bénévoles ont pour mission de compter et sexer les amphibiens. Ces données permettent ainsi à la LPO d'inventorier et d'étudier la population du site.



●●● Deux tritons crêtés, espèce en danger, répertoriés le 16 mars au Lien - © Geneviève Nurit - ENI

**ENQUÊTE DU LECA**

Dans le cadre du projet européen Reconnect, le Laboratoire d'Ecologie Alpine a conçu une enquête participative à destination des habitants, les interrogeant sur leurs perceptions des espaces naturels autour de chez eux.

L'objectif est de mieux connaître les valeurs attribuées à ces sites, et les souhaits des habitants en termes de préservation de la biodiversité. L'enquête porte sur plusieurs sites naturels de la Bièvre, de Belledonne, de Chartreuse, du Grésivaudan, et du Vercors.

Pour les aider dans l'enquête vous pouvez prendre quelques minutes pour répondre au sondage à l'adresse : <https://app.maptionnaire.com/q/8ku23g9pm424> !



## TERO LOKO

## 5 ANS, L'HEURE DU BILAN

Le 1<sup>er</sup> avril 2019, l'association accueillait ses premiers salarié-es en insertion. 5 ans plus tard, l'heure est à la fête, au Grand Marché du 2 avril, (cf ci-dessous) mais aussi, au bilan !

La soixantaine de salarié-es en parcours d'insertion accueillie depuis 2019 a connu pour 75% une sortie dynamique, c'est-à-dire qu'à la fin de leurs contrats, les personnes accompagnées ont enchaîné sur un stage, une formation ou un emploi.

Mais Tero Loko, c'est aussi de l'emploi local durable, avec 9 salariés permanents qui se relaient pour accompagner les personnes en parcours d'insertion.

Enfin, l'association affiche en 5 ans 190 marchés, 38 tonnes de pain, 24 000 paniers de légumes (dont 30% à prix solidaire), et 17 000 heures de bénévolat au compteur de ses activités !

## ATELIERS CUISINE PARTAGÉS

Les deux prochains ateliers auront lieu les 8 et 26 avril de 10h30 à 12h. Venez partager un moment convivial, découvrir de nouvelles recettes de légumes de saison pour cuisiner bon et équilibrer sans se ruiner,

Les ateliers sont suivis d'un repas partagé ouvert à tout le monde, à prix libre.

Inscription : [contact@teroloko.com](mailto:contact@teroloko.com)

## CE QU'ILS/ELLES EN DISENT

« J'étais heureux de travailler avec vous tous, de cultures différentes. J'ai aussi appris à travailler en équipe ». Hossain

« Les gens de Notre Dame sont très gentils. Je reviendrai comme bénévole ». Abdu

« C'était un grand plaisir de travailler avec vous, j'ai appris plein de choses. » Adam

« J'ai appris sur moi et les autres, qu'il faut prendre soin de son prochain, et [...] Tero Loko a été vraiment une famille pour moi ». Alex

« Pas de doute, on va changer ce monde ! ». Nora

« Les cours de français m'ont donné plus que ce que j'attendais. Maintenant, je sais beaucoup de chose. » Umbadi

« Chaque personne sur cette planète devrait effectuer un stage à Tero Loko, le monde en serait tellement plus beau ! » Marilyn

« Comme un beau rêve qui passe vite, de belles fleurs de plusieurs couleurs ». Atéf

« Vous êtes un îlot de vie et de calme dans cette époque où tout n'est que tempêtes et incertitudes ». Narcisse

« J'étais perdu et vous m'avez indiqué le chemin. [...] Tero Loko, c'est ma famille, ma maison ». Imad

« Merci à l'association magique qui a réussi à ce que je me lève le matin sans bougonner ». Anthony

Extraits du Livre d'Or de Tero Loko

DÉCOUVERTE  
DES ACTIVITÉS  
BÉNÉVOLES À  
TERO LOKO

RÉTROSPECTIVE  
DES 5 ANS

ATELIER DE  
SÉRIGRAPHIE

→ VENEZ AVEC LE TEXTILE QUE  
VOUS VOULEZ SÉRIGRAPHIER !

JEUX  
COOPÉRATIFS

GLADYS & SON ORGUE  
DE BARBARIE

DANCEFLOOR !



DU 1<sup>ER</sup> AU 30 AVRIL 2024

## Notre-Dame de l'Osier – Pays de Vinay

- 02 04 Grand Marché à Notre Dame de l'Osier** : producteurs et artisans locaux, buvette, animations, ambiance ! Voir affiche toutes les infos en page 9.
- 05 04 Ludotour à Notre Dame de l'Osier** : retrouvez toutes les infos en page 1
- 06 04 Bistr'Osier à la mairie de Notre Dame de l'Osier** : retrouvez toutes les infos en page 1.
- 06 04 Concert de printemps** : L'ensemble harmonique vinois reçoit la Musique Municipale de Veyne.  
A 20h30 au gymnase de Vinay. Réservations par téléphone : 07 45 87 03 52 et auprès des partenaires : quincaillerie Boissieux à Vinay et Viviane coiffure à Chatte.  
Tarifs : 12€ adulte / 12 à 18 ans 9€ / 6 à 12 ans 6€
- 12 04 Repas « Cabri » du club de l'Amitié de Notre dame de l'Osier** : à midi dans la salle de Bon Rencontre. Inscriptions jusqu'au 6 avril au 06 21 96 42 13
- 13 04 Atelier d'Annie à Notre Dame de l'Osier** : atelier couture, à 14h à la mairie.
- 15 04 Permanence Info énergie** : le service Infos Énergies propose des conseils pour vos projets de rénovation ou de construction. Isolation, ventilation, énergie solaire, bois énergie, aides financières... Des conseillers neutres sont disponibles par téléphone ou sur rendez-vous pour vous apporter un accompagnement personnalisé sur tous les sujets en lien avec l'énergie.  
Animation : AGEDEN. Un nouvel architecte conseil a été nommé sur notre territoire.  
A Vinay : Le deuxième lundi de chaque mois entre 13h30 et 17h30 au pôle multiservice, 3 avenue Brun Faulquier. **Sur rendez-vous au 04 76 14 00 10 ou [www.infoenergie38.org](http://www.infoenergie38.org)**
- 16 04 Jobs d'été à la mission locale** : infos en page 3
- 17 04 Atelier « A la découverte des insectes »** dans le cadre des mercredis des enfants, au Grand Séchoir à Vinay et en partenariat avec Espace Nature Isère. A 15h, pour les 6-10 ans  
Tarif unique : 5 € - durée de l'atelier 2h Réservation obligatoire au 04.76.36.36.10.  
Nombre de places limité.
- 20 04 Hugo fête le printemps** à Beauvoir en Royans : journée festive au profit de l'association : « Avec nous pour Hugo ». A partir de 10h. Vente de Fidéua, spécialité espagnole, à emporter ou à déguster sur place (réservation avant le 10 avril au 06 63 78 06 12 ou sur [avecnouspourhugo@gmail.com](mailto:avecnouspourhugo@gmail.com)). Au programme, buvette, animation musicale, possibilité de parties de pétanque si le temps s'y prête.
- 26 04 Rencontre du club de l'Amitié de Notre Dame de l'Osier** : après midi jeux, à 14h à la mairie.
- 27 04 Atelier d'Annie à Notre Dame de l'Osier** : atelier couture, à 14h à la mairie.



### Brèves

•**Prochain L'Osier Flash** : La date limite pour le dépôt des propositions d'articles pour le prochain Osier Flash est fixée au **jeudi 25 04 24** à la mairie. Si cela vous est possible, une version informatique envoyée à l'adresse [ndomairie@wanadoo.fr](mailto:ndomairie@wanadoo.fr) est bienvenue.